

Festival des Langues-Lille, 8 mars 2008

Table ronde



Le multilinguisme, défi pour l'Europe

Intervention de Claire Goyer

Coprésidente de DLF Bruxelles-Europe

Diversité linguistique et langue française

http://www.langue-francaise.org/Bruxelles_entree.php

Remarque préliminaire : le 29 février 2008 avait lieu à Paris une manifestation pour le droit de travailler en français en France. Certains cadres racontaient avec émotion que, dans leur entreprise, ils se trouvent désormais confrontés à des instructions en anglais qu'ils ne maîtrisent pas et qui entraînent chez eux souffrance, acculturation et problèmes de sécurité. Et on ne leur fournit pas pour autant les cours de mise à niveau nécessaires.

Cet exposé se veut une réponse à ceux qui prônent une langue unique de communication pour tous, sans en mesurer les conséquences.

I. Quelles sont les fonctions de la langue ?

- La langue est d'abord l'expression de l'identité de chacun

C'est si important que les Maltais et les Irlandais (pour qui l'anglais est aussi langue officielle) ont exigé que leur langue, le maltais et l'irlandais, soit reconnue langue officielle de l'Union européenne au même titre que les autres.

À propos de l'identité européenne la directrice du Goethe Institut à Bruxelles rappelait le 21 septembre dernier : « *Chaque individu possède une identité à la fois régionale, nationale et européenne. De tout temps, la connaissance de plusieurs langues a été un atout et une richesse. Le multilinguisme, fil rouge de l'Histoire, était en fait beaucoup plus vivant autrefois. Quelle est la marque de fabrique de l'Europe, sinon la diversité linguistique et culturelle ?* » Elle ajoute un point crucial pour l'identité : « *Il faut promouvoir avec force l'apprentissage de la langue maternelle, d'autant, qu'en raison de l'hégémonie de l'anglais, les autres langues risquent de n'être bientôt plus employées qu'à l'oral !* »

- La langue sert à communiquer

C'est un fait que, dans le village mondial, l'anglais est devenu une sorte de *lingua franca* non seulement dans le monde économique, mais dans le monde scientifique. C'est la langue majoritaire des brevets et aussi la langue la plus utilisée en Europe : langue seconde de 38 % des Européens (l'allemand 14 %, le français 14 %, l'italien 3 %, l'espagnol 6 % selon l'eurobaromètre 2005). Malgré tout, près de la moitié des Européens déclarent ne parler qu'une langue, la leur (46 %) !

Sur le marché du travail, l'anglais est en ce moment indispensable. Mais doit-il pour autant devenir langue de communication unique, comme certains le proposent ? Son côté utilitaire doit-il prévaloir sur tout autre critère de choix ?

- La langue est aussi une forme de pouvoir

La conquête de la Gaule a fini par faire remplacer par le latin les langues locales qui ont disparu. Peut-on faire un parallèle aujourd'hui avec l'anglo-américain à l'échelle mondiale ? L'anglais fonctionne-t-il comme une « *langue tueuse* » ou est-ce aussi une « *phase transitoire* » (Joshua Fishman) ? Des études projettent que la Chine sera la première puissance mondiale devant les États-Unis dans les années 2050. Le chinois supplantera-t-il l'anglais au XXI^e siècle ? Rien n'est moins sûr.

Aujourd'hui, nous savons que le dynamisme d'une langue ne dépend pas seulement du dynamisme économique du pays considéré mais aussi de son volontarisme linguistique : Le 17 janvier 2008, le Premier ministre britannique a annoncé un projet d'envergure planétaire, piloté par le British Council, avec l'objectif de faire de l'anglais la langue mondiale (<http://www.info4local.gov.uk/documents/publications/661842>). La Chine dépêche des professeurs de chinois dans le monde, notamment aux Etats-Unis où, à côté de classes bilingues anglais-espagnol, de nombreuses classes du même type sont créées pour le chinois. L'OIF (Organisation internationale de la Francophonie) a lancé un plan pluriannuel pour le français dans l'Union européenne en 2002. Un public ciblé, composé de diplomates, interprètes, traducteurs et journalistes bénéficie de formations gratuites (http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Plan_pluriannuel-2.pdf). Au-delà des sommes investies, le statut de la langue sera fonction de la politique linguistique plus ou moins volontariste des pays concernés.

II. Quelles sont les valeurs de l'Union Européenne ?

- « **Unie dans la diversité** », c'est la devise de l'Union :

L'Union européenne n'est pas les Etats-Unis d'Europe au sens des Etats-Unis d'Amérique, jeune nation qui s'est forgé une identité autour d'une seule langue. Les pays qui la composent ont chacun son histoire, sa ou ses langues, et des cultures forgées au cours de trois millénaires. L'Europe, c'est un projet d'intégration : avec des politiques communes, un marché unique, des valeurs communes de démocratie, de liberté, mais aussi le respect de la diversité de chaque peuple.

- **Le respect de sa diversité culturelle et linguistique**

Les traités affirment le droit des citoyens européens de s'adresser aux institutions et organes de l'Union dans l'une des langues officielles et de recevoir une réponse dans la même langue.

Selon le règlement n° 1/58 du Conseil (texte juridique) repris lors de tous les élargissements, toutes les langues de l'Union sont langues officielles et de travail. Le règlement n° 1/58 doit être respecté, même si les modalités d'application en sont laissées aux différentes institutions.

- **Pas de démocratie européenne sans multilinguisme**

Démonstration *a contrario* par le professeur Grin – dans son étude des différents scénarios – : il nomme *scénario monarchique* le recours à la langue unique que certains proposent car la formule leur semble *a priori* la moins coûteuse, donc *ipso facto* à retenir, puisqu'elle supprimerait le besoin des traductions. La réalité est que la langue unique est en même temps langue inique : le professeur explique en effet comment « *tous les autres seraient obligés de l'apprendre, sauf ceux dont c'est la langue maternelle* », raison pour laquelle elle coûterait en fait, globalement, immensément cher. En bon économiste, il a calculé que la langue anglaise rapporte d'ores et déjà au Royaume-Uni des sommes considérables, les transferts induits atteignant les 17 milliards d'euros/an, calcul qui pourrait se faire au cas où serait choisi le slovène ou le français.

III. En quoi consiste le défi et quels en sont les moyens ?

Relever le défi consiste à construire un système de communication plurilingue viable, condition de garantie contre le danger de la domination économique et culturelle dérivant d'une langue unique et, en même temps, porteur d'une ouverture vers d'autres langues. Gardons en mémoire que le pluralisme linguistique est la seule condition d'une communication authentique : chacun le sait, **on ne peut bien exprimer sa pensée que dans sa propre langue**. Les moyens de ce défi sont, d'une part, les politiques linguistiques de l'Union européenne et, d'autre part, les politiques linguistiques nationales.

1. Politiques linguistiques de l'Union

- **Dans les institutions européennes, les moyens de ce défi, c'est la traduction.**

De quatre langues en 1958, l'Union est passée à 23 langues officielles depuis le 1er janvier 2007. En matière de traduction, cela conduit à 506 combinaisons linguistiques !

La langue de l'Europe, c'est la traduction

- Les services de traduction et d'interprétation des institutions sont réputés les plus performants au monde. Le coût de ces services est d'environ 1 milliard d'euros, soit 1 % du budget total de l'Union, soit 2,5 euros par citoyen. Est-ce négociable, vu l'enjeu démocratique ? Les langues ne s'apparentent pas aux monnaies. Elles ne peuvent pas être soumises à la loi du marché.

- Malgré ce dispositif, on observe depuis les années 1995 une dérive vers le tout-anglais.

72 % des documents européens sont rédigés à l'origine en anglais, 12 % en français, seulement 3 % en allemand. De nombreux sites Internet des directions générales et services destinés à l'usage des citoyens de l'Union européenne sont exclusivement anglais. Cette dérive nuit à la bonne lecture de l'Europe.

Comment y remédier ?

Certes, les fonctionnaires européens doivent être capables de travailler au moins dans trois langues, la promotion de l'intercompréhension pour les langues d'une même famille doit être encouragée. Il n'en reste pas moins vrai que le recours systématique à 23 (et davantage, avec les prochains élargissements) langues de travail serait difficilement gérable. Alors, choisir arbitrairement trois ou cinq langues, mais lesquelles ? On peut imaginer les réactions, par ailleurs justifiées, des pays dont la langue ne serait pas retenue.

Le directeur général de la DG Traduction à la Commission européenne affirme réfléchir tous les jours à la manière de réduire la charge de travail. Il prévoit que l'UE va assister à une « *prolifération des langues* », parallèlement à une « *réduction de celles réellement utilisées* », et admet que trouver le bon équilibre sera difficile. En revanche, « *une production moins importante pourrait être la solution pour réduire la charge de travail* » : il appelle la politique linguistique européenne à « *se concentrer à l'avenir davantage sur un nombre de traductions plus restreint, mais des traductions de meilleure qualité* ». En effet, on peut déjà constater cette tendance : la longueur moyenne d'un document de la Commission est désormais de 15 pages, comparée à 37 pages avant le dernier élargissement. Selon lui, toutes ces combinaisons linguistiques « *ne sont pas dans l'intérêt du contribuable. Ce serait plus simple, si tout le monde acceptait que l'anglais et le français soient les principales langues de l'UE.* » ([EurActiv 19/02/08](#))

• Dans les pays membres, les moyens de ce défi, c'est l'enseignement des langues.

- **Leonard Orban** est le commissaire chargé du multilinguisme. Il rappelle inlassablement : « *il faut convaincre les États que le multilinguisme n'est pas un luxe, mais une part essentielle de la construction européenne... Dans l'environnement des affaires, notamment, l'anglais ne suffit pas* ». La conférence ministérielle sur le multilinguisme du 15 février 2008 a repris l'idée : « *Le multilinguisme et la maîtrise des langues apportent à l'économie européenne un avantage concurrentiel dans la mondialisation des marchés* ».

- L'un des points importants de la politique de la Commission est **le plan d'action langues 2004-2006** repris dans **le nouveau cadre stratégique pour le multilinguisme publié en 2005**.

Une étude préalable a révélé que « *Les compétences linguistiques sont inégalement réparties entre les pays et les groupes sociaux ; les langues étrangères parlées par les Européens sont peu nombreuses, elles se limitent à l'anglais, au français, à l'allemand et à l'espagnol. Le simple apprentissage de la lingua franca ne suffit pas. Tout citoyen européen devrait avoir des compétences dans au moins deux langues autres que sa langue maternelle et commencer dès le plus jeune âge.* Les pays les plus avancés dans cette voie sont le Grand duché de Luxembourg et les Pays-Bas.

- Néanmoins l'Union européenne n'a pas de compétence exclusive en matière d'éducation. Sa politique vise surtout à aider les politiques d'apprentissage des langues dans les pays membres : programme EMILE (enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère), politique de renforcement des programmes déjà en place Erasmus, Socrates, etc. ce sont plus ou moins 50 millions d'euros qui sont maintenant consacrés aux divers programmes.

L'évaluation faite en 2007 a révélé une pénurie de professeurs pour le primaire et le programme EMILE.

2. Politiques linguistiques nationales

La difficulté de la promotion du trilinguisme est liée au choix de « l'anglais avant tout ».

Toujours selon le professeur Grin « *en matière d'enseignement, nombre de spécialistes doutent que l'Union atteigne un jour son objectif (pourtant modeste) d'Européens trilingues. En pratique, l'anglais est systématiquement l'une de ces deux langues, en général la première ... Mis à part l'Europe du nord et les pays de langue germanique, les écoliers doivent faire de tels efforts pour apprendre cette langue, dus à ses irrégularités, à une orthographe et une prononciation difficiles, et une forte présence d'idiotismes, que les échecs sont nombreux. L'apprentissage de l'anglais étant considéré par beaucoup comme une nécessité, l'apprentissage d'une troisième langue passe au second plan. Une loi italienne du 17 octobre 2005 rend cet état de fait explicite en prenant pour objectif de former des Italiens bilingues italien-anglais, et en permettant aux parents de décider de consacrer à l'anglais toutes les heures prévues pour la deuxième langue communautaire* ».

Quant au Royaume-Uni, l'enseignement des langues y a été rendu facultatif il y a peu. Paradoxalement, les Britanniques risquent d'être victimes de leur monolinguisme : un rapport du British Council met en évidence que sur le marché du travail les jeunes Britanniques sont de plus en plus confrontés aux candidats continentaux plurilingues et que, mis en concurrence avec ces derniers, réussissent moins bien, car dans les affaires l'anglais ne suffit pas.

Conclusion

Le rapport publié le 31 janvier 2008 par le groupe d'intellectuels réuni par le Commissaire Orban et présidé par Amin Maalouf porte un titre emblématique : « **Un défi salutaire, comment la multiplicité des langues pourrait consolider l'Europe** ». Il préconise notamment : « *les relations bilatérales entre les peuples de l'UE devraient se passer prioritairement dans les langues des deux peuples concernés plutôt que dans une langue tierce* ». N'oublions pas que les échanges se font d'abord avec les voisins. Dans une Union de 493 millions d'Européens provenant de milieux ethniques, culturels et linguistiques divers, il est essentiel que les citoyens puissent comprendre leurs voisins et communiquer avec eux. Si l'Europe court un danger, c'est celui de perdre son âme dans l'uniformité d'une langue « globale » appauvrie.

En fait, la mondialisation a des effets contraires : d'une part, elle conforte l'anglo-américain comme langue des élites internationales ; d'autre part, elle favorise la revalorisation des langues régionales, engendrée par le besoin d'identité et donc le multilinguisme.

Le défi reste donc devant nous dans trois espaces : Les institutions européennes doivent éviter coûte que coûte l'unilinguisme contraire aux traités et mettre en œuvre un multilinguisme maîtrisé « à géométrie variable », selon les contextes de communication. Les pays membres doivent investir dans le trilinguisme (langue maternelle + 2) et leurs élites doivent cesser d'accepter l'hégémonie de l'anglais comme allant de soi. La société civile : les citoyens européens doivent être convaincus que l'avenir appartient à ceux qui pourront travailler au moins dans trois langues.

Claire Goyer